



Rapport annuel 2011
DROIT [DEVANT]



ADGC
Association des directrices
et des directeurs généraux
de caisses Desjardins

MISSION

Être un leader d'influence en assurant le rayonnement et le développement du DG, en favorisant le réseautage, tout en contribuant à l'évolution du Mouvement Desjardins.

La nouvelle mission de l'ADGC, adoptée en septembre 2010.

Fondée en 1977, l'Association des directrices et des directeurs généraux de caisses Desjardins est une association à laquelle les directeurs généraux de caisses Desjardins adhèrent librement depuis près de 35 ans.

> TABLE DES MATIÈRES

MISSION	02
AU SERVICE DE SES MEMBRES	03
MOT DE LA PRÉSIDENTE	04
DES INITIATIVES MULTIPLES	06
Secrétariat	06
Sondage	06
Plan d'action	07
Conférence annuelle	08
Congrès 2010	08
Outils de communication	08
GOUVERNANCE	09
Membres du CA	09
Rencontres du CA	10
Comités	10
FINANCES	12
Faits saillants	12
ÉTATS FINANCIERS	14
ADMINISTRATION	22
Secrétariat	22
Assemblée générale annuelle	23

L'ADGC AU SERVICE DE SES 429 MEMBRES

RÉGION	2011		2010	
	Nombre de membres / Nombre de caisses ⁽¹⁾	Pénétration	Nombre de membres / Nombre de caisses	Pénétration
Abitibi-Témiscamingue – Nord du Québec	14/14	100 %	15/15	100 %
Bas-Saint-Laurent	26/26	100 %	28/28	100 %
Caisses de groupes	31/36	86,1 %	31/36	86,1 %
Centre-du-Québec	13/13	100 %	17/17	100 %
Est de Montréal	20/21	95,2 %	21/22	95,5 %
Estrie	23/23	100 %	23/24	95,8 %
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	13/13	100 %	13/13	100 %
Kamouraska – Chaudière-Appalaches	27/27	100 %	36/36	100 %
Lanaudière	20/20	100 %	23/23	100 %
Laval-Laurentides	23/23	100 %	25/25	100 %
Mauricie	21/21	100 %	22/23	95,7 %
Ouest de Montréal	27/27	100 %	28/28	100 %
Outaouais	13/14	92 %	14/14	100 %
Québec-Est	12/12	100 %	14/14	100 %
Québec-Ouest–Rive-Sud	20/23	100 %	23/23	100 %
Richelieu-Yamaska	23/23	100 %	23/23	100 %
Rive-Sud de Montréal	24/25	96 %	24/25	96 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean –Charlevoix–Côte-Nord	37/41	90,2 %	38/41	92,7 %
Total Québec	387/402	96,3 %	418/430	97,2 %
Caisses de l'Alliance	2	-	2	-
Caisses populaires acadiennes	23/27	85,2 %	28/29	96,6 %
Caisses de l'Ontario	17/20	85 %	18/20	90 %
	429/451	95,1 %	466/481	96,8 %
TOTAL MEMBRES	429		466	

⁽¹⁾ Source : Direction information de gestion, FCDQ; répartition au 30 juin 2011



L'AVENIR, C'EST MAINTENANT!

Nous ne voulions pas subir l'avenir, mais le prendre à pleines mains et le construire, voire le reconstruire avant qu'il ne devienne un fait accompli. De quel avenir s'agissait-il ? Celui de l'Association, de ses membres et, en fait, de Desjardins dans son ensemble. Un projet ambitieux, mais réalisable dans une optique toute nouvelle : désormais, l'ADGC devait asseoir solidement son rôle de leader d'influence au sein de Desjardins.

En septembre 2010, l'assemblée a été invitée à se pencher sur un projet de révision de la mission de l'Association, la positionnant comme une actrice de premier plan au sein du Mouvement plutôt qu'à un rôle limité d'observatrice qui, plus souvent qu'autrement, la poussait au mode réactif. Revoici donc le libellé de cette mission qui nous a guidés dans toutes les actions que nous avons entreprises au cours de la dernière année, et qui sera à la base de toutes les initiatives et politiques que nous adopterons dans les prochains mois : « *Être un leader d'influence en assurant le rayonnement et le développement du DG, en favorisant le réseautage, tout en contribuant à l'évolution du Mouvement Desjardins.* »

Nous savons tous que la politique de la chaise vide n'est pas avantageuse. Les absents ont toujours tort. Particulièrement dans un contexte où de grands changements surviennent. Les DG – nous ne manquons pas de le rappeler – sont partout sur le terrain, dans l'ensemble du réseau. Nous jouons un rôle prépondérant dans l'évolution du Mouvement. Nous voulons donc que notre association soit plus présente, et à plus grande fréquence. Faire sentir notre présence ne pourra être que bénéfique pour nos membres et nous permettra d'étendre notre rayonnement. Après tout, si l'on est toujours responsable de ce qu'on dit, on est également responsable de ce qu'on ne dit pas !

POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

Aucune des démarches que nous avons entreprises au cours de l'année n'aurait pu se faire sans l'adoption du positionnement stratégique adopté l'automne dernier. Pour y arriver, nous sommes revenus aux sources, nous questionnant sur notre passé, sur notre raison d'être, sur nos réalités actuelles. Il est devenu clair que la mission de l'ADGC devait être redéfinie, notamment en adoptant un virage vers un leadership d'influence.

Mais notre démarche va plus loin encore. La communication est ce qui permet au réseau d'exister. Notre évolution doit se faire avec les personnes, soit nous, les membres, DG de caisses, et pour ce faire, nous devons absolument nous assurer que le courant passe partout. Pour longtemps. Tout le temps.

Le Mouvement Desjardins vit une métamorphose ? Nous aussi ! Mais nous ne changerons pas pour changer. Ni en simple réaction, ni en adoptant un automatisme.

Nous déploierons tous les efforts nécessaires afin de moderniser l'Association et, par ricochet, l'image et le rayonnement de ses membres, en tenant compte de trois critères fondamentaux : la créativité, l'utilité et l'efficacité.

En mai dernier, nous avons réalisé un vaste sondage internet auprès des DG. Nous avons constaté avec bonheur que près de la moitié de nos membres avaient pris le temps de remplir le questionnaire et de formuler des suggestions pertinentes. Par exemple, nombreux sont ceux qui ont manifesté de l'intérêt pour des outils qui leur permettraient d'être meilleurs dans leurs fonctions. D'autres ont fait part de leur déception à l'égard du site internet qu'ils trouvent plutôt pauvre en contenu. Pas étonnant qu'ils ne le visitent que quelques fois par année ! Ne devrait-il pas, au contraire, devenir une source d'information incontournable sur l'Association, un carrefour d'idées, un point de rendez-vous, une référence pour nous tous, les membres ? Au conseil, nous avons répondu par l'affirmative à toutes ces questions en mettant en chantier le nouveau site web de l'ADGC qui sera lancé pendant la tenue du congrès, en septembre 2011.

Vous nous avez indiqué vouloir des changements et être mieux outillés. Vous avez également appuyé l'idée que l'Association doit faciliter le réseautage et favoriser le développement et le rayonnement du DG. Nous en avons pris bonne note.

Au conseil, nous trouvons extrêmement stimulant d'être vos représentants. D'ailleurs, nous avons créé de nouveaux comités, au sein de l'Association, afin de mieux vous représenter. Bien entendu, nous vous tiendrons informés, via notre nouveau site web, des travaux en cours sur les sujets qui nous préoccupent tous. Les communications étant le nerf de la guerre, nous avons également développé un outil à l'intention des administrateurs de l'ADGC afin qu'ils puissent, après chacune de nos rencontres, vous faire part de nos travaux et prendre le pouls du terrain. Contribuez au rayonnement de tous les membres de votre association en étant actifs : n'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous dire ce que vous pensez de nos actions, pour nous donner vos idées, des sons de cloche. « **Nous** » *includ* « **vous** » !

Nous amorçons sur les chapeaux de roues la 35^e année d'existence de l'Association. Faisons en sorte que l'avenir demeure entre nos mains.

En terminant, je remercie chaleureusement l'ensemble des membres du conseil d'administration de l'ADGC. Votre engagement sincère et votre dévouement témoignent de vos convictions profondes à l'égard de notre rôle en tant que DG.

Je tiens également à vous remercier pour votre confiance. Soyez assurés que nous faisons le maximum pour être à la hauteur de vos attentes et que nous désirons, plus que jamais, que l'Association des directrices et des directeurs généraux de caisses Desjardins joue son rôle de leader d'influence au sein du Mouvement.

Enfin, je remercie notre nouvelle directrice générale, M^{me} Manon Goudreault, ainsi que toute son équipe du secrétariat pour les efforts déployés quotidiennement depuis leur entrée en poste, en janvier dernier, pour soutenir l'Association.



La présidente, Danielle Hénault

NOUS
DÉPLOIERONS
TOUS LES
EFFORTS
NÉCESSAIRES
AFIN DE
MODERNISER
L'ASSOCIATION.

> DES INITIATIVES MULTIPLES

Chaque jour et en toute circonstance, l'Association s'assure de jouer son rôle et d'accomplir sa mission auprès de ses membres et du Mouvement. Voici l'essentiel des initiatives qui ont été prises au cours de la dernière année.

[secrétariat]

Afin d'asseoir sa position de leader d'influence, l'Association doit maintenir une direction générale solide. De plus, elle doit être en mesure de déployer, au quotidien, des outils lui permettant de répondre adéquatement aux attentes de ses membres.

À l'automne 2010, suite à sa démarche de positionnement stratégique, l'Association a mandaté une firme de chasseurs de talents afin de recruter un nouveau directeur général. La démarche, qui a duré plusieurs semaines, s'est terminée en décembre dernier par la signature d'une entente avec la firme Communications Mon Dada inc. (CMD) et par le déménagement à Montréal des bureaux de l'Association.

Depuis le 10 janvier 2011, la direction générale de l'ADGC est donc assumée en impartition par la présidente de CMD, Manon Goudreault, entourée de l'équipe qu'elle a formée pour répondre à cette mission. Dès son entrée en fonction, elle a proposé au conseil d'administration un plan d'actions afin de s'assurer que les services offerts aux membres soient maintenus et bonifiés. Son principal mandat est de mettre en œuvre l'important travail de positionnement stratégique que l'Association a commencé en 2010.

[sondage]

Un plan d'actions avait été esquissé par la nouvelle direction générale. Mais avant de le mettre en œuvre, il était nécessaire de valider ses prémisses auprès des premières personnes concernées, soit les membres eux-mêmes. La direction a donc préparé un vaste sondage auprès d'eux afin de recueillir, dans la plus grande confidentialité, leurs besoins, commentaires, critiques et suggestions.

Le taux de participation pour un tel sondage sur internet s'est révélé excellent : la moitié des membres (213) ont rempli le questionnaire. Voici un aperçu des résultats :

> La majorité des répondants (78 %) sont globalement satisfaits de l'ADGC. Par contre, plus de la moitié (69 %) considèrent qu'elle ne facilite pas suffisamment leur travail et leur développement professionnel (64 %).

- > Le site web de l'Association ne répond pas aux attentes des DG. En effet, 72 % des répondants ont indiqué qu'ils étaient moins satisfaits à son égard.
- > La très grande majorité des répondants (98 %) lisent et consultent la revue, et 84 % se disent satisfaits de son contenu. Mais certaines sections, bien que lues, ne sont pas entièrement satisfaisantes.
- > La majorité des répondants (69 %) ont participé au congrès annuel de l'ADGC qui s'est tenu en septembre 2010. Le taux de satisfaction était à la hauteur de 81 %. Toutefois, certaines bonifications ont été suggérées, soit l'amélioration de la formule (19 %), la réduction de sa durée (17 %) et la diminution des frais d'inscription (16 %).

Les résultats ont été compilés à la fin de la présente année financière. Ils serviront de base stratégique pour l'établissement des actions à entreprendre afin que l'Association accomplisse sa mission avec succès.

[plan d'actions]

Les résultats de la démarche de planification stratégique et du sondage ont permis à la direction générale de jeter les bases d'un plan pour la prochaine année et les suivantes. Il a été préparé en tenant compte de prémisses importantes qui devraient guider l'ensemble des actions de l'Association. Ainsi, chaque initiative, avant d'être prise, devrait satisfaire aux critères suivants :

1. **Créativité.** Est-elle moderne, originale, différente de ce qui a déjà été fait ?
2. **Utilité.** Est-elle vraiment utile pour les membres ?
3. **Efficacité.** Est-elle applicable, *business driven*, pragmatique ?

Le document de près d'une vingtaine de pages souligne également l'importance des éléments-clés de la mission de l'Association dans tout ce qu'elle entreprend. Ce plan sera déployé au cours de l'année 2011-2012 et prévoit une série d'actions. Voici les principales :

- > des politiques et procédures simplifiées et améliorées ;
- > de nouveaux comités du CA ;
- > une nouvelle identité graphique ;
- > un nouveau site web ;
- > des changements importants à la revue ;
- > des tournées régionales de ressourcement et de formation ;
- > des modifications au format et au contenu du congrès et de la conférence annuelle ;
- > de nouveaux standards d'accueil téléphonique et de réponse aux courriels ;
- > le développement d'outils standards pour les représentants régionaux.

[conférence annuelle]

La conférence annuelle, tenue en mars 2011 sous le thème de la crédibilité, a été couronnée de succès. En effet, plus de 650 personnes ont assisté à la conférence donnée par M. René Desharnais, et le taux de satisfaction générale à l'égard de l'événement a été d'environ 70 %. Il semble donc avoir toute son importance pour les DG et les dirigeants des caisses. Toutefois, selon le vaste sondage mené au printemps, même si 78 % des répondants jugent les conférenciers intéressants, ils considèrent que le temps alloué (moins d'une heure pendant le repas du midi) est insuffisant. Nous veillerons à trouver une solution à ce défi. Rappelons que cet événement a lieu dans le cadre des assises de Desjardins.

[congrès 2010]

Le thème du congrès 2010, « Influence et solidarité, tandem incontournable » arrivait à point nommé alors que nous entamions une période de grands changements. Différente de celle des dernières années, la nouvelle formule laissait à chacune des tables le soin de parler des sujets de son choix. Un discours passionné et coloré de M^e Marcel Aubut sur l'influence a ouvert l'événement. Il a témoigné de sa propre expérience de l'influence et fait la genèse de son apprentissage tout en décrivant son parcours. Le deuxième jour, les participants ont eu l'occasion d'entendre M. Marc Pelletier, ex-vice-président RH chez Bombardier produits récréatifs (BRP), pour qui l'influence est intimement liée à la solidarité. Le taux de satisfaction des membres présents a atteint la note de 88 %. La note de satisfaction la plus élevée, toutes activités confondues, a été obtenue par le conteur Fred Pellerin, qui a enregistré une note de 97 %. Le congrès s'est tenu les 9 et 10 septembre 2010, à La Malbaie.

[outils de communication]

Le plan d'actions adopté cette année débouchera, entre autres, sur la mise en place de nouveaux outils de communication et sur des changements importants apportés aux moyens utilisés actuellement par l'Association pour communiquer avec ses membres, avec le public et avec le Mouvement. À l'automne 2011, le nouveau logo de l'ADGC sera dévoilé, son nouveau site web sera mis en ligne, et un concept amélioré de la revue sera annoncé aux membres. Tous ces changements visent à valoriser notre association et à lui permettre de prendre la place qui lui revient. Par ailleurs, des initiatives telles que des formations procureront aux membres des informations utiles voire essentielles dans le cadre de leurs fonctions.

Ces améliorations sont les fruits de réflexions de nos comités et visent à répondre aux besoins manifestés par nos membres. Et comme l'ensemble des initiatives qui seront prises par l'Association, elles respecteront les trois critères essentiels mis en relief dans notre plan d'actions : créativité, utilité et efficacité.

Bref, l'ADGC se modernise pour être encore plus pertinente.

> MEMBRES DU CA

Le conseil d'administration de l'ADGC est composé d'un maximum de 21 membres dont un président élu au suffrage universel, 18 représentants régionaux du Québec, un représentant de l'Ontario et un représentant des Caisses populaires acadiennes. Les membres de chaque région élisent leur représentant au conseil d'administration de l'Association dans le cadre de leur assemblée régionale. Le président est élu pour un terme de deux ans et les administrateurs pour un terme de trois ans.



18^e présidente
Danielle Hénault
[2011]*

Première
vice-présidente
(Laval-Laurentides)
Jacinthe Godmer
[2012]*

Deuxième
vice-président
(Abitibi-Témiscamingue
Nord du Québec)
Jean-Claude Loranger
[2011]**

Troisième
vice-président
(Outaouais)
Jean Daniel [2013]*

Secrétaire-trésorière
(Québec-Est)
Francyne Gagnon
[2012]**

ADMINISTRATEURS



Bas-Saint-Laurent
Luc Girard
[2012]*

Caisses de groupes
Normand Prévost
[2013]*

Caisses populaires
acadiennes
Serge Désilets
[2012]***

Caisses de l'Ontario
Yves Bisson
[2013]*

Estrie
Michel Duval
[2011]**

Centre-du-Québec
Stéphane Breton
[2013]*



Est de Montréal
Denis Cloutier
[2011]***

Gaspésie-
Îles-de-la-Madeleine
Régis Collin
[2013]*

Kamouraska-
Chaudière-
Appalaches
Guylaine Dubuc
[2012]***

Lanaudière
François Lépine
[2011]*

Mauricie
Johnny Roy
[2013]***



Ouest de Montréal
Mercédès Beaulieu
[2011]**

Québec-Ouest-
Rive-Sud
Renaud Audet
[2011]***

Richelieu-Yamaska
Normand Choquette
[2012]*

Rive-Sud
de Montréal
Mario Beaudoin
[2012]*

Saguenay-
Lac-Saint-Jean-
Charlevoix-Côte-Nord
Laurent Villeneuve
[2013]*

*Rééligible

**Non rééligible. En vertu du règlement de régie interne, chapitre III, art. 2, un administrateur non rééligible peut disposer d'un prolongement spécial de mandat, le temps de trouver un remplaçant.

***Reprise de mandat

Note : L'année entre crochets indique la fin du mandat.

> RENCONTRES DU CA

Le conseil d'administration de l'ADGC se réunit généralement aux deux mois. Autant que possible, il fait coïncider ses réunions avec d'autres événements faisant appel à la présence de ses membres, incluant les assises de Desjardins, à Québec, ou encore le Forum des DG.

Au cours de la dernière année, il a tenu neuf séances ordinaires. Par ailleurs, il a organisé quelques rencontres d'information ponctuelles avec des représentants du Mouvement Desjardins.

> COMITÉS

L'Association a mis sur pied quatre comités – deux permanents et deux spécifiques – dont les mandats, en 2011, ont été revus à la lueur de la nouvelle mission dont elle s'est dotée. Ces comités veillent à assurer une bonne gouvernance de l'ADGC, à bien représenter ses membres et à offrir à ces derniers les services dont ils ont besoin dans le cadre de leurs fonctions de DG.

[comités permanents]

COMITÉ EXÉCUTIF

(Membres : Jean Daniel, Francyne Gagnon, Jacinthe Godmer, Danielle Hénault, Jean-Claude Loranger.)

Le Comité exécutif assure une vigie en ce qui a trait aux activités et au fonctionnement de l'Association au regard des orientations adoptées par le conseil. Il a la charge de superviser étroitement les affaires de l'ADGC et assiste la directrice générale dans l'accomplissement de son mandat, notamment en lui prodiguant avis, conseils et directives générales.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

(Membres : Normand Choquette, Francyne Gagnon, Laurent Villeneuve.)

Le Comité de vérification aide le conseil d'administration de l'Association à s'acquitter de sa responsabilité de surveillance des contrôles financiers. À ce titre, il prend connaissance des résultats périodiques et des états financiers annuels de l'ADGC, et assure le suivi des politiques et des procédures de gestion des placements afin de faire les recommandations appropriées. Il est également responsable de proposer le budget annuel. Par ailleurs, il analyse les enjeux et défis auxquels fait face l'Association. Il étudie des avenues de solutions et propose au conseil une vision et un positionnement visant à assurer la pérennité de l'Association et à garantir à ses membres des services de qualité.

Le comité se réunit une fois par mois par voie de conférence téléphonique afin, principalement, de passer en revue les états financiers mensuels de l'Association.

[comités spécifiques]

Les comités spécifiques se réunissent principalement en marge des séances ordinaires du conseil d'administration.

RÉSEAUTAGE ET DÉVELOPPEMENT DES DG

(Membres : Renaud Audet, Mercédès Beaulieu, Stéphane Breton, Régis Collin, Guylaine Dubuc, Jacinthe Godmer, François Lépine, Normand Prévost, Johnny Roy.)

Le Comité réseautage et développement des DG participe à l'élaboration d'un calendrier annuel des événements et soutient la préparation des activités de réseautage et de formation sur le plan des orientations, du contenu et des approches à favoriser. Il veille aussi à trouver des thèmes qui serviront pour des formations et pour la bonification du contenu du site internet et des dossiers de la revue de l'Association.

LEADERSHIP ET INFLUENCE

(Membres : Yves Bisson, Mario Beaudoin, Jean Daniel, Serge Désilets, Michel Duval, Luc Girard, Jean-Claude Loranger, Laurent Villeneuve, Denis Cloutier.)

Le Comité leadership et influence a pour mandat de suggérer des dossiers d'intérêt pour les membres, dossiers sur lesquels l'Association devrait se pencher et être en amont des décisions qui pourraient être prises par le Mouvement et avoir un impact sur le réseau des caisses. Il veille aussi à trouver des thèmes et des questions qui serviront à alimenter le contenu du blogue de l'ADGC et les dossiers de la revue de l'Association.

Note : La présidente est membre d'office de tous les comités.

> FAITS SAILLANTS

L'Association a connu, en 2010-2011, une année charnière au cours de laquelle plusieurs changements administratifs ont été apportés, engendrant des dépenses non récurrentes :

- > démarche de positionnement stratégique accompagnée d'un consultant ;
- > changement de l'identité graphique de l'Association ;
- > amorce de la refonte du site internet ;
- > recrutement d'une nouvelle DG par le biais d'un chasseur de talents ;
- > déménagement du secrétariat.

Malgré ces dépenses extraordinaires, sa gestion rigoureuse a permis d'enregistrer, en 2010-2011, une insuffisance réelle nettement inférieure à celle de l'année financière précédente, soit 12 868 \$. Elle était de 62 978 \$ en 2009-2010.

[résultats financiers]

L'Association a enregistré des revenus totaux de 1 243 677 \$ et des dépenses de 1 256 545 \$ pour laisser un léger déficit d'opérations de 12 868 \$.

Voici quelques explications.

COTISATIONS DES MEMBRES

Depuis le relèvement des taux pour l'exercice 2001-2002, il n'y avait jamais eu d'augmentation de la cotisation des membres, et ce, malgré la baisse marquée du nombre de caisses. Les membres ont voté lors de l'AGA 2010 pour l'ajustement des cotisations qui variaient entre 200 \$ et 500 \$ pour les amener entre 270 \$ et 875 \$, et ce, selon la taille de la caisse. Notons ici que la cotisation représente 264 880 \$, soit 21 % du total des revenus globaux.

REVUE D.G.

Les revenus afférents à la revue en 2010-2011, incluant les abonnements et la publicité, totalisent 248 519 \$ et les dépenses liées sont de 101 206 \$, ce qui laisse un excédent de 147 313 \$, presque similaire à celui de l'année précédente.

CONGRÈS

Les revenus du congrès 2010-2011 totalisent 647 320 \$, et les dépenses, 612 399 \$. L'excédent réalisé pour cet événement est de l'ordre de 34 921 \$ comparativement à une perte de 40 713 \$ l'année précédente. Le taux de participation au congrès 2010 et à ses activités a été considérablement supérieur à celui de 2009. Le site, la conjoncture économique et l'engouement pour la thématique sont quelques points qui expliquent la belle réussite de cette année.

CONFÉRENCE ANNUELLE

Une très belle participation à cette activité a été constatée. L'excédent net a été de 1 533 \$, soit un résultat légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration que vous retrouverez énumérés à l'annexe A des états financiers ont bondi de 61 896 \$ au cours du dernier exercice financier, pour totaliser 306 569 \$. Dans ce poste, nous retrouvons des dépenses extraordinaires et non récurrentes relatives au positionnement stratégique et au chasseur de talents pour un total de 62 440 \$. N'eut été de ces postes, les frais d'administration seraient restés relativement stables par rapport à l'année précédente, malgré tous les frais de déménagement occasionnés par le transfert du secrétariat.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les dépenses de conseil d'administration totalisent 170 424 \$ pour 2010-2011 par rapport à 141 979 \$ en 2009-2010. L'écart de 28 445 \$ s'explique par la tenue de rencontres additionnelles du CA liées au positionnement stratégique et au recrutement d'une nouvelle direction générale, générant des dépenses additionnelles d'hébergement, de repas, de location de salles et de déplacements.

BILAN

L'actif, constitué principalement des liquidités, des comptes à recevoir, des frais payés d'avance et des placements, se chiffre à 397 523 \$, en diminution de 172 558 \$. L'écart important origine de la facturation de la cotisation annuelle et de la publicité. En 2010, cette facturation avait été produite avant le 30 juin et créait une liquidité supplémentaire. En 2011, comme la facturation couvre l'exercice 2011-2012, elle a été faite le 1^{er} juillet 2011.

Le passif a aussi été affecté par la facturation à travers les frais reportés qui ont diminué de 155 879 \$ et aussi par le léger déficit qui a réduit les actifs nets de 12 868 \$.

BONIFIER LES SERVICES TOUT EN S'AUTOFINANÇANT

En 2011-2012, l'Association entend bonifier ses services aux membres tout en assurant une balance des revenus sur les charges, et ce, sans augmenter le niveau de cotisation des membres. Comment ? En faisant preuve de créativité, principalement en modifiant la politique de tarification des annonceurs et des abonnés de la revue, en permettant à des partenaires de s'associer aux événements de l'ADGC, et en mettant en place une stratégie de placements. Elle continuera également d'assurer une saine gestion de ses dépenses. Toutes ces démarches seront faites afin que les membres de l'ADGC retirent plus de bénéfices de leur adhésion.

RAPPORT > DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de L'ASSOCIATION DES DIRECTRICES ET DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE CAISSES DESJARDINS

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de L'ASSOCIATION DES DIRECTRICES ET DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DE CAISSES DESJARDINS, qui comprennent le bilan au 30 juin 2011 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2011 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Roy Desrochers Lambert SENCRL¹
Comptables agréés
Victoriaville, le 8 août 2011-08-24



¹ Joel Minville, CA auditeur

> RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

	2011	2010
PRODUITS		
Conférence annuelle	64 480 \$	67 116 \$
Congrès	647 320	394 757
Cotisations	264 880	204 000
Intérêts	16 959	17 545
Publication	248 519	231 907
Autres	1 519	–
	1 243 677	915 325
CHARGES		
Frais d'administration (annexe A)	306 569	244 673
Conférence annuelle	62 947	60 561
Congrès	612 399	435 470
Fonds des régions	3 000	9 050
Fonds relatif au développement de la fonction de directrice ou de directeur général de caisse	–	369
Réunions du conseil d'administration et autres comités	170 424	141 979
Revue (annexe B)	101 206	86 201
	1 256 545	978 303
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(12 868) \$	(62 978) \$
[Voir les notes complémentaires]		

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

					2011	2010
	Fonds des régions	Fonds d'aide en regard des plaintes relatives au harcèlement psychologique	Fonds relatif au développement de la fonction de directrice ou de directeur général de caisse	Non affectés	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	50 950 \$	15 419 \$	27 238 \$	245 916 \$	339 523 \$	402 501 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(3 000)	-	-	(9 868)	(12 868)	(62 978)
SOLDE À LA FIN	47 950 \$	15 419 \$	27 238 \$	236 048 \$	326 655 \$	339 523 \$

[Voir les notes complémentaires]

> BILAN

AU 30 JUIN 2011

ACTIF	2011	2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	206 896 \$	204 351 \$
Débiteurs (note 4)	90 130	117 089
Frais payés d'avance	40 497	38 641
	337 523	360 081
PLACEMENTS (note 5)	60 000	210 000
	397 523 \$	570 081 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	36 104 \$	39 915 \$
Produits reportés	34 764	190 643
	70 868	230 558
ACTIFS NETS		
Fonds des régions	47 950	50 950
Fonds d'aide en regard de plaintes relatives au harcèlement psychologique	15 419	15 419
Fonds relatif au développement de la fonction de directrice ou de directeur général de caisse	27 238	27 238
Actifs nets non affectés	236 048	245 916
	326 655	339 523
[Voir les notes complémentaires]	397 523 \$	570 081 \$

Au nom du conseil d'administration :



Danielle Hénault, Présidente



Francyne Gagnon, Secrétaire trésorière

> NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est, par conséquent, exempté des impôts sur le revenu. L'organisme a pour mission de grouper des directrices et des directeurs généraux de caisses Desjardins en vue d'aider à leur avancement moral, scientifique, social et économique.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date du bilan ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Produits

L'organisme comptabilise ses produits lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des fonds en caisse, des soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes

fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements hautement liquides, facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Instruments financiers

Le chapitre 3855 « Instruments financiers comptabilisation et évaluation » établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers, soit les actifs et les passifs financiers.

Cette norme définit la comptabilisation des instruments financiers selon leur classification. Les variations entre les évaluations subséquentes sont enregistrées au résultat net ou à l'actif net selon la classification des instruments financiers.

L'organisme a effectué le classement suivant :

La trésorerie et équivalents de trésorerie et les dépôts à terme présentés dans les placements à long terme sont classés dans les « Actifs détenus aux fins de transaction ». Ils sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes résultant de la réévaluation à chaque fin d'exercice sont enregistrés au résultat net.

Les débiteurs sont classés dans les « Prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'organisme, cette évaluation correspond généralement au coût.

Les créditeurs sont classés dans les « Autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'organisme, cette évaluation correspond généralement au coût.

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	2011	2010
Trésorerie	6 896 \$	4 351 \$
Dépôt à terme	200 000	200 000
	206 896 \$	204 351 \$
4. DÉBITEURS		
	2011	2010
Clients	16 076 \$	107 971 \$
Intérêts	9 284	9 118
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	64 770	-
	90 130 \$	117 089 \$
5. PLACEMENTS		
	2011	2010
Actifs détenus aux fins de transaction : Dépôt à terme, portant intérêts au taux de 4,34 %, échéant en juillet 2012	60 000 \$	210 000 \$
6. CRÉDITEURS		
	2011	2010
Fournisseurs	36 104 \$	38 991 \$
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	-	924
	36 104 \$	39 915 \$
[Voir les notes complémentaires]		

NOTES COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011 [SUITE]

7. GESTION DU CAPITAL

L'objectif de l'organisme, en ce qui a trait à la gestion du capital, est d'assurer la continuité d'exploitation de l'organisme en vue de maximiser le service à ses membres. Le capital de l'organisme est constitué du total des actifs nets.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, l'organisme peut revoir la politique de facturation aux membres.

L'organisme n'est soumis à aucune autre exigence externe significative concernant son capital.

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client ou d'une quelconque contrepartie. L'organisme évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. L'organisme n'exige généralement pas de caution et minimise son risque de crédit en concluant des opérations avec un grand nombre de clients. Toutefois, le solde des débiteurs au 30 juin 2011 comprend une somme de 13 029 \$ à recevoir de trois clients.

Juste valeur

La juste valeur des actifs et passifs financiers s'établit comme suit :

- la juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs, et des créditeurs est comparable à leur valeur comptable en raison de leur échéance prochaine ;

- la valeur comptable du dépôt à terme présenté à titre de placements à long terme, telle qu'elle est reflétée dans les états financiers, se rapproche de sa juste valeur.

9. ENGAGEMENT

Secrétariat et location d'un espace à bureau

L'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat pour une période de 24 mois pour la tenue du secrétariat général et la location d'un espace à bureau. L'entente d'un montant minimal restant de 279 000 \$ vient à échéance le 9 janvier 2013 et comprend les versements suivants pour les deux prochains exercices :

2012	- 186 000 \$
2013	- 93 000 \$

10. FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2010 ont été reclassés afin de rendre la présentation conforme avec celle adoptée en 2011.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2011

ANNEXE A – FRAIS D'ADMINISTRATION	2011	2010
Secrétariat	192 310 \$	197 584 \$
Assurances	3 790	2 809
Communications	5 677	5 604
Fournitures de bureau	16 509	12 371
Frais bancaires	37	143
Frais de déplacements	6 654	4 093
Frais informatiques	9 636	4 103
Loyer	7 841	-
Planification stratégique	13 250	-
Services professionnels	49 190	17 320
Autres	1 675	646
	306 569 \$	244 673 \$
ANNEXE B – REVUE		
Imprimerie	68 165 \$	71 984 \$
Services professionnels	28 791	14 217
Autres	4 250	-
	101 206 \$	86 201 \$

> SECRÉTARIAT

Le secrétariat de l'Association est totalement imparti au sein de la firme Communications Mon Dada inc. (CMD), située à Montréal.

Depuis le 10 janvier 2011, les services de direction générale de l'ADGC sont offerts par CMD en la personne de M^{me} Manon Goudreault dont les responsabilités principales sont les suivantes :

- > appui au conseil d'administration de l'ADGC dans l'atteinte de ses objectifs stratégiques et opérationnels ;
- > de concert avec le conseil d'administration, participation à l'établissement et à la mise en œuvre des nouvelles orientations stratégiques de l'ADGC touchant notamment à sa mission, à de nouveaux modes de communication, à la structure de ses congrès et de ses conférences, etc. ;
- > planification et production de la revue de l'Association ;
- > maintien de la santé financière et développement de l'image de marque de l'ADGC ;
- > maintien et accroissement des revenus autres que ceux représentant les cotisations des membres de l'ADGC ;
- > apport d'une contribution stratégique au conseil d'administration, en aidant celui-ci à mieux promouvoir et à défendre les besoins, points de vue et intérêts professionnels des membres de l'ADGC.

Manon Goudreault
Directrice générale

François Pratte
Rédacteur en chef, revue de
l'Association

Morgane Labaye
Coordonnatrice aux
événements et
gestion du membership

[L'ÉQUIPE]



Anne-Marie Désilets
Adjointe exécutive –
Responsable des activités
du C.A. et du site internet

Valérie Chevalier
Coordonnatrice technique
aux événements

COORDONNÉES [ADGC]

300, rue du Saint-Sacrement, bureau 418, Montréal QC H2Y 1X4

Téléphone : 514 564.8752 | Télécopieur : 514 847.8617

info@adgcq.com | www.adgcq.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vendredi, 9 septembre 2011, 8 h

Hôtel Fairmont Tremblant, Salle Mali

3045, chemin de la Chapelle, Mont-Tremblant QC J8E 1E1



ADGC

Association des directrices
et des directeurs généraux
de caisses Desjardins